

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1920 - 27 octobre 1994 - 4 F

### D 1920 AMÉRIQUE LATINE: QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ?

On parle beaucoup en Amérique latine, dans les milieux populaires, de l' "économie informelle" comme économie de survie et de subsistance (cf. DIAL D 1843 et 1917). Dans une perspective de développement résultant de la productivité et de l'intégration de la population économiquement active (cf. DIAL D 1910), y-a-t-il une place et un avenir pour l'économie dite informelle? Une question de première importance quand on connaît, en Amérique latine, l'ampleur du sous-emploi et les impasses sociales d'un libéralisme économique à outrance (cf. DIAL D 1895). La question est d'autant plus légitime que, selon la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), organisme de l'ONU, la main-d'oeuvre de l'économie informelle représente par exemple, au Brésil, 48% de la population active; au Chili, 21%; et, au Venezuela, 20%.

Les réflexions ci-dessous ont été élaborées dans le cadre du Sommet mondial sur le développement social, organisé par l'ONU, qui doit se tenir à Copenhague, Danemark, en mars 1995.

Texte extrait de l'article de Jacques Royer intitulé "Le Sommet mondial sur le développement social - Un premier tour d'horizon" et publié dans **Foi et développement** n° 226-227, octobre-novembre 1994. Reproduit avec l'aimable autorisation du Centre Lebret.

Note DIAL

## LE PROBLÈME DU SOUS-EMPLOI

Une première remarque s'impose: le problème du sous-emploi est pratiquement absent des documents préparatoires du *Sommet*: le projet de programme d'action ne lui consacre qu'un seul paragraphe sur quelque cinquante consacrés à l'emploi. Or ce problème est crucial pour de nombreuses économies en développement et peut-être aussi pour nos économies industrialisées, et c'est pourquoi nous nous y attarderons ci-dessous.

De nombreuses définitions ont été données de ce qu'on appelle "le secteur informel", notamment au Bureau international du travail (BIT). Certaines sont fondées sur le caractère illégal ou l'absence d'enregistrement des entreprises du secteur vis-à-vis du fisc ou de la législation du travail, d'autres sur le caractère traditionnel de la technologie, ou sur d'autres critères. Mais il est un caractère commun à toutes les définitions, à savoir la faiblesse du revenu par tête généré par ces activités. En clair, si l'on porte l'attention sur la formation du revenu, *la technologie* des activités informelles se caractérise par le fait que *la productivité par travailleur y est relativement faible*. On parlera donc d'activités à basse productivité, par opposition aux activités à productivité élevée, ou parfois, pour faire court, du secteur informel par opposition au secteur moderne.

Le concept de sous-emploi, difficile à appliquer quand on tente de l'approcher par le nombre d'heures travaillées, devient mesurable si on le rattache à la productivité. En plein accord avec le BIT, nous dirons qu'*il y a sous-emploi d'un travailleur lorsque son revenu découle d'une activité à faible productivité.*

A partir de cette définition, nous avons un moyen de connaître l'étendue du sous-emploi et aussi de jalonner quelques politiques correctives. Pour ce qui est de l'étendue, les informations sont disponibles mais éparées. Nous nous contenterons de citer trois exemples tirés des enquêtes sur les ménages menées en Amérique latine et coordonnées par la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine). On y montre que la part de la main-d'oeuvre urbaine employée dans des activités à basse productivité atteint 48% de la population active au Brésil, 21% au Chili et 20% au Venezuela. Dans l'agriculture, un grand nombre de petites exploitations entrent dans la même catégorie, mais c'est dans les services, notamment dans les petits commerces et les services divers, que se trouve la majorité de la main-d'oeuvre sous-employée. Ces exemples illustrent une situation générale en *Amérique latine*, où le *taux élevé d'urbanisation* et l'impossibilité où se trouve l'industrie moderne, pourtant vigoureuse dans ces pays, d'occuper la main-d'oeuvre excédentaire urbaine, contribuent à rejeter celle-ci dans des activités à très faible productivité.

A ce propos, on doit souligner le contraste de cette situation avec celle de *l'Afrique au sud du Sahara*, ainsi qu'en *Asie du sud*, où la majorité de la main-d'oeuvre est encore agricole, et où vont se trouver des exploitations dont la technologie agricole (Afrique) et/ou le manque de terre (Asie du sud) ne permettent pas de dépasser un niveau relativement bas de productivité par travailleur. Il est clair cependant que, dans ces pays, l'exode rural vers des cités sous-industrialisées ne peut pas résoudre le problème du sous-emploi dans un avenir proche, puisque cet exode ne ferait que gonfler des villes déjà surpeuplées sans bénéfice pour les exclus du secteur moderne, comme c'est le cas en Amérique latine. Les autorités de l'Inde ont parfaitement cerné le problème, qui ont acquis une large expérience dans l'expérimentation d'un éventail de programmes d'aide aux entreprises à faible productivité.

Là est en effet le remède au sous-emploi: la définition donnée suggère la direction, à savoir *l'élévation de la productivité des entreprises*, mais une distinction s'impose ici. L'école économique dominante, à la suite d'Arthur Lewis, ne se préoccupe que des entreprises modernes, ce qui conduit à préconiser des politiques qui secrètent l'inégalité des revenus et l'extension de la pauvreté. Au contraire, le combat contre la pauvreté passe par *une croissance simultanée des productivités et des marchés des entreprises à faible et à forte productivité*. Or cela ne va pas de soi, pour plusieurs raisons qui dépassent le cadre de cette note. Indiquons à titre d'exemple que les petites entreprises artisanales ou les exploitations agricoles à faible productivité sont en général coupées des sources de crédit; elles manquent aussi des ressources en capital et en encadrement nécessaires à la formation de leur main-d'oeuvre et encore plus à la mise au point de technologies plus performantes à leur portée, c'est-à-dire capables de fournir des emplois mieux rémunérés à une main-d'oeuvre peu qualifiée.

Remarquons au passage que la politique préconisée ci-dessus revient à accepter pour longtemps *une économie à plusieurs vitesses* - pour utiliser une terminologie honnie par les syndicats ouvriers dans les pays industrialisés. Le reproche mérite qu'on s'y arrête, en considérant séparément, pour les besoins de l'analyse, les pays industrialisés et les moins industrialisés. Pour les seconds, un seul argument, parmi d'autres, suffit à justifier l'intérêt porté aux entreprises à faible productivité. En effet, si l'on calcule le coût financier, sans parler de la formation de la main-d'oeuvre, d'une politique visant à absorber toute la population active dans des entreprises à productivité élevée, on constate que ce secteur exige un capital considérable par poste de travailleur, et donc un capital total tel qu'il y faudrait *toute l'épargne d'une ou de plusieurs générations* - même en tenant compte des investissements directs en provenance de pays riches en capital. L'alternative est donc la suivante. Si l'on décide de consacrer toute l'épargne au secteur moderne, on laissera dans la misère une partie

importante de la population, voire sa majorité, pendant le temps nécessaire à l'élargissement du secteur moderne, soit une ou plusieurs générations. A l'opposé, si l'on décide de faire converger peu à peu les productivités des entreprises à faible et à forte productivité, le laps de temps sera sans doute un peu plus long puisqu'une partie de l'épargne sera déviée vers les entreprises à faible productivité, mais on aura *simultanément* rehaussé le niveau de vie des travailleurs pauvres ou misérables des entreprises du secteur informel et celui des salariés du secteur moderne.

C'est, il faut le souligner, *la voie japonaise* de l'industrialisation - puisque dans ce pays, les entreprises industrielles maîtrisant le mieux la technologie moderne ont longtemps sous-traité une partie de leurs pièces détachées à de petites et moyennes entreprises ayant une faible productivité. Certes, cette voie n'est pas uniformément rose, car des contrats souvent léonins lient les deux types d'entreprise, par lesquels le risque conjoncturel est rejeté sur l'entreprise sous-traitante; mais pour les sous-traitants qui survivent, l'entreprise moderne assure un marché croissant et un encadrement technologique. C'est également, semble-t-il, la voie qu'on voit suivre en *Chine* dans de nombreuses industries rurales liées aux entreprises modernes des villes. Les exemples ne manquent donc pas pour garantir la faisabilité de cette politique.

Cette problématique s'applique-t-elle au sous-emploi dans les pays industrialisés? Une différence essentielle se présente à l'esprit, à savoir que ce n'est pas faute de capital, comme en Afrique, en Inde ou en Amérique latine, que le sous-emploi se rencontre dans *l'hémisphère nord*. En réalité le sous-emploi (les petits boulots ou le travail temporaire non négocié en Europe, les salariés sans protection sociale en Amérique du Nord, etc.) est une forme déguisée du chômage formel, et nous sommes donc renvoyés aux causes de ce dernier phénomène évoquées plus haut. Il s'ensuit que les remèdes mentionnés pour l'hémisphère sud - l'économie à plusieurs vitesses - ne se justifient pas au Nord. De plus en Europe, la société civile refuserait à juste titre tout rejet global de la protection sociale, car un tel rejet conduirait à une désagrégation du tissu social. Il faut donc rechercher les ajustements nécessaires dans une baisse, concertée entre pays, de la durée du travail.

(Diffusion DIAL)